

# LE PETIT HOMBOURGEOIS

JUILLET 2014

## Le mot du maire



Voilà deux mois que le conseil municipal est installé. Dans les jours suivants, il a fallu prendre connaissance des dossiers en cours, du compte administratif 2013, élaborer le budget 2014, le soumettre au trésorier et enfin l'approuver lors de la séance du 14 avril 2014.

Le budget a été établi et équilibré en dépenses et en recettes à la somme de 315834 euros en section de fonctionnement et à 120329 en section d'investissement.

### **Le taux des taxes reste inchangé en ce qui concerne la part communale.**

Les bases d'imposition, sans doute en augmentation, ne seront pas le fait du conseil municipal.

L'année 2014 sera une année transitoire, prudente et de vigilance budgétaire, car des subventions attribuées sur des travaux 2012 et 2013 ne nous sont toujours pas parvenues. C'est dans cette optique que le conseil a élaboré le budget.

Des économies sont encore réalisables et tous y travaillent. Les résultats devraient être connus dans les mois à venir.

## **Horaires de mairie**

La mairie est ouverte au public : - le mardi de 14h30 à 18h30  
- le jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h30 à 18h30

Le secrétariat sera fermé du 25 juillet au 15 août inclus.

Durant cette période, des permanences seront assurées par le maire et les adjoints, les mardis et jeudis de 17h00 à 19h00.

Il est également à signaler qu'une fois par mois une permanence sera tenue le dimanche matin de 09h30 à 11h30. La première se tiendra le 03 août 2014.

Celle-ci ne sera pas une permanence administrative, mais vous permettra de venir vous renseigner ou d'aborder les problèmes qui vous préoccupent.

## Liste des élus



HIPPERT Patrick  
Maire



GASSERT Jacques  
1<sup>er</sup> adjoint



HEBTING Claude  
2<sup>ème</sup> adjoint

### Commissions communales et intercommunales :

Commission 1 : Finances

Commission 2 : Communication et information

Commission 3 : Correspondant Défense

Commission 4 : Sécurité et incendie

Commission 5 : Curage des fosses

Commission 6 : Forêts

Commission 7 : Adjudications et appels d'offres

Commission 8 : Travaux et urbanisme

Commission 9 : Jeunesse et sport

Commission 10 : Fêtes

Commission 11 : Sécurité routière

Commission 12 : Centre Communal d'Action Social

Commission 13 : Syndicat de gestion du collège de Kédange sur Canner

Commission 14 : Syndicat intercommunal des eaux et de l'assainissement  
de l'Est Thionvillois



CORSO Céline  
Commissions :  
1, 2, 9, 10 et 12



MOREIRA Sandra  
Commissions :  
1, 2, 9, 10 et 13



CORPLET Maryline  
Commissions :  
1, 2, 9 et 10



BLANC Isabelle  
Commissions :  
1, 2, 9, 10, 12 et 13



BOLOGNE Laurent  
Commissions :  
1, 4 et 14



L'ORPHELIN Marie-José  
Commissions :  
1, 10 et 12



LUSATTI Christophe  
Commissions :  
1, 2, 7, 8, 9, 10 et 14



DELEURME Nicole  
Commissions :  
1, 2 et 10



EHRMINGER Patrick  
Commissions :  
1, 2, 7, 8, 9 et 10



MULLER Franck  
Commissions :  
1, 3, 5, 6, 10 et 11



BONNICHON Yves  
Commissions :  
1, 2, 6, 7 et 8



HILBERT Didier  
démissionnaire

## Les travaux effectués

### Ecole primaire :

Remplacement de certaines plaques du faux plafond dans la classe élémentaire  
Démontage et remplacement des grilles de protection devant l'école, ainsi qu'à l'angle avec la rue de la caserne.

### Ecole maternelle :

Réparation de la fermeture d'une fenêtre, remplacement d'une fenêtre fêlée, nettoyage complet des grilles extérieures pour enlever la mousse.

### Salle des fêtes :

Dégraissage de la cuisine, des hottes, de la friteuse, dégrippage des fours. Il est à noter que la salle date du début des années 80, et que malheureusement, les éléments de la cuisine (fours, plaques chauffantes, éviers etc..) sont dans un triste état, et que tout le reste demande à être rafraîchi mais les gros moyens financiers nous manquent....

### Rappels :

En cette période estivale, les travaux de jardinage et autres ont repris. Aussi faut-il rappeler que les travaux de bricolage bruyants (tondeuses, tronçonneuses, etc...) ne peuvent être effectués que durant les créneaux horaires suivants :

Les jours ouvrables	de 8h à 12h et de 13h30 à 19h30
Les samedis	de 9h à 12h et de 13h30 à 19h30
Les dimanches et jours fériés	de 10h à 12h

**Le brulis des déchets (herbe, déchets verts et autres) est interdit par arrêté préfectoral.**

Les déchetteries d'Aboncourt, de Guénange et de Koenigsmacker sont à votre disposition.

### Aboncourt :

du lundi au vendredi de 7h à 18h  
le samedi de 8h à 13h.

### Guénange et Koenigsmacker :

Du 1 <sup>er</sup> novembre au 31 mars :	du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 13h à 17h le samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h.
Du 1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre :	du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

## **Divagation d'animaux :**

La situation dans certains quartiers n'est plus tenable : chiens et chats génèrent beaucoup de désagréments (crottes,...). Nous vous rappelons que les chiens doivent être tenus en laisse, que leur excréments doivent être ramassés et que le fait de nourrir les animaux errants contribue à leur multiplication.

Le conseil municipal à d'ailleurs confié au refuge de Bouba la gestion de la fourrière, il sera bientôt procédé à la capture des animaux concernés.

## **Caravane de l'énergie :**

L'ADEME Lorraine organise dans le cadre de la caravane et de la fête de l'énergie en octobre 2014, un concours photos amateur sur le thème de l'énergie, jusqu'au 12 septembre 2014. Pour tout renseignement connectez-vous sur :  
[eie-lorraine.fr/concours-photo-objectif-energie](http://eie-lorraine.fr/concours-photo-objectif-energie)  
( ADEME Lorraine, 34 avenue André Malraux 57000 METZ )

## **VIE ASSOCIATIVE ET MANIFESTATIONS**

### **Club de l'amitié :**

Le club est ouvert aux personnes de plus de 40 ans qui aiment les jeux de société, les jeux de cartes, le scrabble, etc.....

Pour tout renseignement, appelez Madame CARIDROIT au 03 82 83 91 03.

### **Les Arts Hombourgeois :**

L'association organise sa première course le 21 décembre 2014

« Course Nature de l'Arc Mosellan »

Deux parcours au programme 10 et 20 km avec départ et retour à Hombourg Budange et avec passage dans les communes avoisinantes.

Tout le monde peut participer, les licenciés fourniront leur n° de licence et les non licenciés, un certificat médical datant de moins d'un an à la date de la course.

Un complément d'information sera donné après le 23 septembre dans la presse locale et par la distribution de flyers.

### **Association des Parents d'Elèves :**

L' APE vous invite à son assemblée générale qui se tiendra à la salle des associations le vendredi 26 septembre 2014 à 19h00.

# ECOLE

## Effectifs de la rentrée 2014

Ecole maternelle : 14 élèves

Ecole primaire : 35 élèves

## Nouveaux horaires et rythmes scolaires

Lundi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 15h30 et APC de 15h30 à 16h30

Mardi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 15h30

Mercredi : de 8h30 à 10h30

Jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 15h30

Vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 15h30

En dehors de ces horaires, les enfants devront être pris en charge par leurs parents.



Commémoration du 70<sup>ème</sup> anniversaire du débarquement des forces alliées en Normandie  
et du 60<sup>ème</sup> anniversaire de la fin de la guerre d'Indochine :



Celle-ci a eu lieu le Samedi 7 juin 2014 à 18h devant le monument aux morts, en présence de nombreux portes drapeaux , médaillés et anciens d'Indochine. Cette manifestation a été réalisée grâce à l'appui et la participation de l'union nationale des parachutistes. Ces moments consacrés à tous ceux qui se sont sacrifiés pour la patrie ont été très émouvants. Cet après midi ensoleillé s'est achevée par le partage du verre de l'amitié dans la salle des fêtes.

Un grand merci à tous les participants !

## Quelques informations

Les prochaines collectes de gros déchets auront lieu le 12 septembre et le 5 décembre 2014.

Le ramassage des ordures ménagères du 11 novembre se fera le 12 novembre.

Des arrosoirs seront à votre disposition au cimetière. Nous vous demandons, une fois votre arrosage terminé, de les replacer près du point d'eau.

Bientôt 16 ans !

### **PENSEZ AU RECENSEMENT, C'EST OBLIGATOIRE**

Qui?	Tous les français, filles et garçons âgés de 16 ans.
Où?	A la mairie du domicile.
Pourquoi?	Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique

Ils nous ont quittés :

- Monsieur SCHIEL Robert, le 16 janvier (doyen de notre commune)
- Monsieur THOMAS Eugène, le 29 mars
- Madame BANCK Violette, le 8 avril
- Monsieur MOLARO Adrien, le 8 juillet

Ce bulletin d'information, nous tenterons de vous le distribuer trois fois par an. Il sera pour nous le moyen de vous faire connaître les réflexions, orientations, et décisions du conseil municipal.

Il sera également le support des associations locales.

Nous restons à l'écoute de toutes vos suggestions afin de l'étoffer.